

PRESENTEVILLERS INFO



OCTOBRE 2017

CEREMONIE DU 28 OCTOBRE 1944

La cérémonie commémorative de la tragédie du 28 octobre 1944 se déroulera

DIMANCHE 29 OCTOBRE 2017

Départ à 10 h 30 devant la mairie, allocutions et dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

Un vin d'honneur sera ensuite servi à la salle d'évolution de l'école primaire.

Toute la population est cordialement invitée. Merci de votre participation.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La Cérémonie commémorative de l'armistice de la guerre de 1914-1918 aura lieu

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017

Rendez-vous à 11h au cimetière. La cérémonie, où vous êtes cordialement invités, sera suivie d'un vin d'honneur en mairie.

QUETE NATIONALE DU SOUVENIR FRANÇAIS

Comme chaque année au moment de la Toussaint, plus précisément cette année, entre le

Samedi 28 octobre et le jeudi 2 novembre, l'association sollicitera la générosité de la population. Ecoliers, collégiens, lycéens, et Adultes, dûment habilités, participeront à cette collecte.

Merci de leur réserver un bon accueil comme à l'accoutumé.

INSCRIPTION BOIS D'AFFOUAGE SAISON 2017-2018

Les personnes intéressées par du bois de chauffage sont invitées à venir s'inscrire au secrétariat de mairie, pendant les heures d'ouverture, **du jeudi 02 novembre au vendredi 17 novembre 2017 inclus.**

RAPPEL AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Nous vous rappelons le passage sur le territoire de notre commune de Mme HOSTETTLER, agent du cadastre, qui procède à la mise à jour de la documentation cadastrale.

Depuis septembre jusqu'à novembre, elle est amenée à se déplacer dans le village et à prendre contact avec les administrés.

DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

Nous rappelons également que toutes constructions et travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m², nécessitent d'effectuer une déclaration préalable.

D'autres travaux sont également concernés : piscine, ravalement, toiture, clôture, changement menuiseries, création d'ouvertures, etc... (renseignements en mairie).

Les documents peuvent être retirés à la mairie ou imprimés sur le site internet de la préfecture.

Les propriétaires ayant omis d'effectuer leur déclaration sont invités à régulariser leur situation.

LE RECENSEMENT A 16 ANS

Vous allez avoir 16 ans, ou vous avez 16 ans depuis peu ? Vous êtes concerné par le recensement !

Le recensement est une obligation légale.

Depuis janvier 1999, **tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.** (documents à présenter : carte d'identité et livret de famille)

Il est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire.** En vous faisant recenser, vous serez automatiquement inscrit sur les listes électorales.

La mairie vous remettra une attestation de recensement, à conserver précieusement.

En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour les nouveaux arrivants, nous rappelons que l'inscription n'est pas automatique, il faut venir s'inscrire au secrétariat de mairie avant le **30 décembre 2017**, muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

TRAIL DES DUCS

La course pédestre « Trail des Ducs » traversera la forêt de notre village coté Bavans

le dimanche 19 novembre 2017

A cette occasion la RD391 (Présentevillers-Bavans) sera fermée à la circulation durant l'épreuve.

MAIRIE

Fermeture secrétariat de mairie :

Le Secrétariat de Mairie sera fermé :

mardi 14 et 21 novembre, lundi 27 novembre, mardi 5 et 19 décembre (formation),

vendredi 22 décembre, mardi 26 décembre 2017, mardi 02 janvier 2018

En cas d'urgence, s'adresser à M. le Maire ou à M. Mmes les Adjoints.